

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JANVIER 2003

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 28 janvier 2003 à 21 h, à la salle Flore laurentionne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

Commissaires :

Sont présents :

Mesdames : Francine Chabot
Lucie Désilets
Suzanne Gagnon
Nicole Leblanc

Messieurs : Michel Chamberland
Normand Héroux
Yves Langevin

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

Commissaires représentant les parents :

Du primaire : Monsieur Sylvain Lévesque
Du secondaire : Madame Sylvie Picard

Sont également présents :

Monsieur Serge Lefebvre, directeur général
Monsieur André Byette, directeur général adjoint
Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint
Monsieur François Houde, secrétaire général

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, madame Lucie Désilets déclare la séance ouverte.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

29-CE-2002-2003

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Chabot que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée unanimement

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JANVIER 2003

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
 - 3.1. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2002
4. Questions orales
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaires
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement :
 - 10.1 Emprunts temporaires – Fonds d'opérations courantes (janvier 2003 à juin 2003)
11. Affaires du Service des ressources matérielles :
 - 11.1 Adjudication de contrat – PCP001/263 – École Adrien-Gamache Agrandissement du service de garde
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

30-CE-2002-2003

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU 26 NOVEMBRE 2003**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gagnon que le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2003 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adoptée unanimement

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JANVIER 2003

31-CE-2002-2003

**EMPRUNT TEMPORAIRE – FONDS D'OPÉRATIONS
COURANTES**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Langevin :

QUE le directeur général ou le directeur du Service des ressources financières soient autorisés à contracter pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin des emprunts temporaires s'établissant de la façon suivante :

Janvier 2003	60 461 040 \$
Février 2003	61 457 520 \$
Mars 2003	73 834 976 \$
Avril 2003	69 897 871 \$
Mai 2003	46 498 570 \$
Juin 2003	47 259 764 \$

pour fins d'administration budgétaire, avec la Banque Nationale du Canada, pour une période de six mois débutant le 1^{er} janvier 2003 au taux préférentiel consenti aux commissions scolaires.

Le tout sujet à l'approbation du ministre de l'Éducation du Québec.

QUE la Commission scolaire Marie-Victorin autorise la Banque Nationale du Canada à transmettre au ministre toute information relative à l'état des emprunts de notre commission scolaire.

Adoptée unanimement

32-CE-2002-2003

**ADJUDICATION DE CONTRAT –
PCP001/263 – ÉCOLE ADRIEN-GAMACHE
AGRANDISSEMENT DU SERVICE DE GARDE**

CONSIDÉRANT l'approbation du comité de travail du Comité exécutif du 21 janvier 2003;

CONSIDÉRANT que six (6) firmes ont été invitées à soumissionner;

CONSIDÉRANT que six (6) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que quatre (4) firmes ont déposé une soumission;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JANVIER 2003

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Groupe Leclerc »;

IL EST PROPOSÉ par madame Suzanne Gagnon :

QUE le contrat pour le projet PCP001/263, École Adrien-Gamache, agrandissement du service de garde, soit accordé à la firme « Construction R.D.J. inc. » pour un montant total de 120 546, 72 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture de soumissions du 27 novembre 2002 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE le coût net du projet de construction soit financé par la Commission scolaire Marie-Victorin;

QUE le remboursement de cette somme, par le service de garde, s'échelonne sur trois ans à raison d'un paiement initial de 90 000 \$ et le solde réparti en trois paiements annuels consécutifs, les intérêts étant assumés par la Commission scolaire Marie-Victorin;

QUE ces modalités de financement soient communiquées au conseil d'établissement de l'école Adrien-Gamache;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

La présidente invite les personnes à poser des questions, s'il y a lieu.

Une personne intervient quant aux travaux d'entretien suite aux agrandissements.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin.

Présidente

Secrétaire général